

CORRESPONDANCE GRAPHIQUE 1er DEGRE

Simone DELEAM
Evergnicourt
02190 Guignicourt

COMPTE RENDU DE L'ANNEE SCOLAIRE 1974-1975

Bien que les troubles des P.T.T. aient ralenti les échanges, dans l'ensemble des fiches retournées, la correspondance a apporté en général une grande satisfaction, voir même l'enthousiasme pour certains.

Très peu nombreux sont les camarades déçus.

Voici ce que pense Nicole BAUCHET, jeune correspondante de Warmeriville (51).

«La correspondance interscolaire : ce qu'elle apporte.

La correspondance interscolaire a une réputation qui n'est plus à faire et pourtant c'est en la vivant que je l'ai appréciée davantage encore par l'enthousiasme suscité chez les élèves :

— *Enthousiasme créateur : lettres, réponses, dessins, travaux divers en cadeaux ;*
— *Enthousiasme générateur d'intérêts divers : goût d'écrire, de communiquer (magnétophone et voyages avec des enfants du même âge), désir de les connaître mieux dans leur environnement ;*

— *C'est la découverte d'un monde autre que le leur et c'est un avantage certain puisqu'il permet la motivation de nombreux exercices : étude de phrases et français en général dans la rédaction de lettres individuelles ou collectives, d'albums, bases d'études en éveil pour fournir des renseignements aux correspondants ou pour leur poser des questions.*

En plus des avantages purement scolaires de la correspondance, les contacts humains sont très intéressants.

Dès l'instant où l'accord s'est établi pour le rythme et la composition des envois, les échanges qui s'établissent sont profitables de part et d'autre : des personnalités différentes, des classes différentes, des problèmes différents s'affrontent. Les idées, les résultats, les travaux sont confrontés et permettent un enrichissement constant et un renouvellement positif.

Un seul inconvénient : le coût de l'envoi des colis qui limite la création à des objets légers et peu encombrants.»

Les correspondants déçus le sont par :

- La négligence dans l'acheminement des colis ;
- Les envois non affranchis : donc taxés à la réception ;
- Les lettres reçues, rédigées sans soins, écrites au crayon, dessins non coloriés, nombreuses fautes d'orthographe.
- Le non-retour de documentation riche et onéreuse ;
- L'absence de la part du maître.

En conclusion, je pense que chacun doit apporter le meilleur de lui-même et établir en accord avec son correspondant un rythme de travail afin d'aboutir à des échanges fructueux et surtout ne pas abandonner la correspondance en cours, ce qui crée parfois un grand dérangement et bouleverse maître et enfants.

Pour quelques maîtres trouvant le coût des envois par trop excessif, voici comment quelques collègues intitulent ces envois :

*«Correspondance entre fonctionnaires publics,
décret du 12-3-62.»*

N'oubliez pas d'envoyer vos fiches de demande de correspondance le plus tôt possible !
(Les demander aux délégués départementaux.)